

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
Le Président de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.121-1, L.121-2 et L.121-3 et suivants,
Vu le code de l'environnement, notamment l'article L.171-1,
Vu le règlement du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine,
Vu le décret de M. le Président du Conseil d'Urbanisme de Limoges Métropole en date du 18 février 2024, approuvant le Code d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ (R) : Il a été, conformément à l'article L.121-1 du code de l'urbanisme, de l'urbanisme et de la construction (C.U.) et en vertu de son décret de projet, l'urbanisme est mis à disposition du public. Cette décision est soumise à l'avis du conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ (R) : Le conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 26 juin 2019 a pris la décision de mettre à disposition du public le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme suite à une déclaration de projet

1 DOCUMENT - Publié le 28 Février 2024



ARR_URBA_202400099_OUVERTURE_ENQUETE_PUBLIQUE_COMPATIBILITE_PLU_DECLARATION_PROJET.pdf
(.pdf, 2,0 Mo)



TÉLÉCHARGER